



Communiqué de presse

Le Touquet Paris-Plage, lundi 22 décembre 2025

Nicolas Blaringhem et son équipe enrichissent les 7 axes du programme pour « Notre Touquet 2026 » et prennent de nouveaux engagements lors de leur troisième réunion publique du 18 décembre.

À l'occasion de la réunion publique du 18 décembre, Nicolas Blaringhem et l'équipe Notre Touquet ont présenté une vision claire, structurée et profondément ancrée dans l'écoute des habitants pour l'avenir de la ville.

Parler du Touquet, c'est parler avec conviction d'une ville de plage, de mer, de forêt, mais avant tout d'une ville d'habitants. Une ville que nous aimons et pour laquelle nous irons à la rencontre des Touquettoises et des Touquettois jusqu'au dernier jour de la campagne et même après.

Une méthode avant un programme : remettre le citoyen au centre

Depuis plus de six mois, l'équipe Notre Touquet travaille à partir de plus de 12 000 contributions citoyennes et de 120 questions, recueillies lors de réunions publiques, de rencontres de terrain et de porte-à-porte.

Cette démarche fonde l'ADN du projet :

- le citoyen avant l'électeur,
- la concertation avant la décision,
- la vérité avant la communication.

Respect, impartialité et équité sont les valeurs cardinales de cette méthode. Dire quand c'est possible. Dire quand cela ne l'est pas. Expliquer. Assumer. Dire ce que l'on va faire, et faire ce que l'on a dit.

Au-delà d'un programme, la liste Notre Touquet propose une nouvelle manière de gouverner : sur les grands projets, la mairie propose dans le respect des règles, les habitants choisissent, et la municipalité met en œuvre. Pas sur la couleur d'une porte, mais sur l'avenir de la ville.

Un projet collectif, porté par une équipe soudée

Notre Touquet n'est pas un projet pour un homme. C'est un projet collectif, porté par une équipe soudée, compétente et engagée, qui prépare ensemble chaque réunion, chaque proposition et chaque engagement. Cette dynamique collective continuera pour les prochaines réunions publiques, dans le même esprit de transparence et de dialogue.

Le projet Notre Touquet s'articule autour de 7 axes structurants guidés par l'équilibre, l'excellence et le bon sens, au service de l'intérêt général.

Axe 1 – Une évidence : assurer la sécurité et la tranquillité publique. Pour une ville apaisée, où la courtoisie est de rigueur.

Coordination renforcée entre Police municipale et Police nationale,

Projet d'un hôtel de police mutualisé pour plus de réactivité et des actions plus rapides, plus visibles et plus efficaces,

Lutte renforcée contre les cambriolages,

Patrouilles ciblées et communication citoyenne accrue,

Mise en place d'une application de signalement.

Axe 2 – Une volonté : gouvernance responsable et gestion rigoureuse

- Transparence et participation citoyenne active
- Création de 4 conseils de quartier avec élus référents
- Réunions publiques trimestrielles à l'Hôtel de Ville, ouvertes et filmées
- Mise en ligne des délibérations en langage clair et pédagogique
- Revue municipale recentrée sur l'information, et non sur la promotion politique
- Plateforme numérique participative et service « Allô mairie » modernisé
- 100 000 € par an dédiés à des projets de quartier
- Bilan public à mi-mandat
- Baromètre de satisfaction indépendant pour évaluer toutes les politiques publiques

Axe 3 – Une nécessité : moderniser les équipements et l'espace public

- Piétonnisation intelligente, progressive et réversible
- Apaisement des mobilités et soutien au commerce de proximité
- Rénovation prioritaire des trottoirs les plus dégradés
- Embellissement du centre-ville : terrasses harmonisées, mobilier maîtrisé
- Stationnement plus lisible, zones de courte durée, fermé contre le stationnement sauvage
- Signalétique intelligente indiquant l'occupation des parkings en temps réel

Axe 4 – Un impératif : maîtriser l'urbanisme et protéger l'humain

- Remettre l'humain au cœur du développement
- Création d'une Maison des aidants et des aidés
- Accompagnement du vieillissement et des situations de handicap
- Ateliers bien-être, soutien administratif et lutte contre l'isolement

Axe 5 – Une exigence : protéger le cadre de vie naturel et anticiper le climat

- Gestion intelligente de l'eau : noues paysagères, jardins de pluie
- Désimperméabilisation progressive des sols
- Végétalisation accrue et plantations d'essences locales
- Renforcement des corridors naturels forêt–ville–littoral

Axe 6 – Une obligation : stimuler la vie économique, associative et culturelle

- Événementiel utile, maîtrisé et respectueux
- Élaboration d'une charte de l'événementiel avec riverains et professionnels
- Vie nocturne raisonnée, conciliant attractivité et tranquillité
- Soutien fort aux associations, cœur battant de la ville

Axe 7 – Cap sur 2050 : penser loin pour agir juste

- Requalification ambitieuse des bases nautiques Nord et Sud
- Front de mer réinventé : esthétique, confort, protection et loisirs
- Mobilités douces et accessibilité renforcée
- Stationnement intégré au paysage (pergolas végétalisées, bornes électriques)
- Cabines repensées, inventaire transparent, services accessibles à tous
- Bars de plage et animations strictement encadrés, dans le respect de la loi Littoral

AQUALUD : rétablir les faits face à la communication

Lors de cette réunion publique, l'équipe Notre Touquet a tenu à apporter un éclairage clair, factuel et juridique sur le dossier Aqualud.

La Ville affirme avoir « obtenu la reconnaissance » d'une créance de 11,2 millions d'euros dans le cadre de la procédure de sauvegarde engagée le 19 mars 2025 contre la société LB Investissement.

Or, conformément aux articles L.814-2 et L.814-13 du Code de commerce, dans une procédure de sauvegarde, les créances sont déclaratives. **Le tribunal n'a donc rien accordé : la créance est simplement enregistrée par le mandataire judiciaire, sans garantie de validité ni de recouvrement.**

Plus grave encore, cette communication soulève une incohérence majeure : comment la ville du Touquet peut-elle réclamer des loyers courant jusqu'en 2034, tout en affirmant avoir rompu le bail à construction avec LB Investissement ? Et comment laisser croire qu'une société en liquidation judiciaire, sans actifs, pourrait régler une telle somme ?

Le résultat ressemble davantage à un écran de fumée qu'à une information sincère :

- une créance que personne ne paiera,
- des loyers réclamés à un locataire que la Ville dit ne plus être locataire,
- une « victoire » présentée là où il ne s'agit que d'une formalité administrative.

Pendant ce temps, les vraies questions demeurent sans réponse :

Quel avenir pour le site ? Quel projet ? Quel coût réel pour les Touquettois ? Les habitants méritent la vérité, la cohérence et un projet solide.

Quel choix de société, voulons-nous ?

Un maire et son équipe sont des passeurs. Le Touquet est aujourd'hui à un tournant décisif. En mars prochain, deux visions s'opposeront :

- le toujours plus, dans une ville devenue une machine à cash qui s'occupe de ses clients,
- ou le toujours mieux, avec Notre Touquet : une ville apaisée, responsable, sportive, culturelle, naturelle, qui prend soin de son urbanisme, de sa plage, de sa forêt et de ses habitants, permanents comme secondaires.

Notre Touquet est un projet collectif. Pour changer Le Touquet, il faut changer de méthode. Et pour changer de méthode, il faudra changer de maire.

Date à retenir :

Prochaine réunion publique, au restaurant L'Escale :

Samedi 10 janvier – 16h – 18h